

**Conférence permanente pour la jeunesse
Signature de l'engagement du pacte pour l'emploi des jeunes**

Mercredi 9 septembre 2015

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Guadeloupe

Monsieur le Président du Conseil régional,
Madame la Présidente du Conseil départemental,
Monsieur le Président de l'Union des entreprises – MEDEF de la Guadeloupe,

Nous allons signer dans quelques instants un engagement à rendre opérationnels dans la première quinzaine d'octobre les dispositifs constitutifs de notre pacte pour l'emploi des jeunes.

En ma qualité de préfet de la Guadeloupe, je mesure combien le chômage entrave l'insertion sociale et professionnelle de nos jeunes : près de 60 % des jeunes actifs de moins de 25 ans n'ont pas d'emploi.

Parce que l'emploi est au cœur des priorités du Gouvernement, j'ai très vite appréhendé ce sujet sensible avec l'Union des entreprises de la Guadeloupe, avec le Président du Conseil régional et avec la Présidente du Conseil départemental.

Comment rendre espoir aux jeunes demandeurs d'emploi guadeloupéens ?

Qu'est-ce que les entreprises guadeloupéennes peuvent faire pour eux ?

Quelles difficultés devaient être levées pour que nos entreprises s'emparent des outils mis en place par les pouvoirs publics en faveur de l'emploi des jeunes : contrats aidés, emplois d'avenir, RSA, contrats de génération, CIE stater, emplois tremplin, sans oublier les dispositifs de formation professionnelle.

Monsieur le président de l'Union des entreprises de la Guadeloupe, vous avez décidé le 10 mai dernier de vous engager devant le Président de la République lors d'un petit déjeuner consacré à l'économie : mobilisation des entreprises pour un recrutement de 700 jeunes dans les 3 ans qui viennent à partir d'un dispositif innovant mis en place par l'État et les collectivités régionale et départementale, qui n'existe pour l'instant nulle part ailleurs.

Quel est ce dispositif ? Il repose d'abord sur un effort financier de l'État, de la Région et du Département.

L'État mobilise l'ensemble des mesures et des outils du pacte de responsabilité et de solidarité voulu par le Président de la République pour prendre en charge une importante partie du salaire du jeune et assurer à l'entreprise un équivalent zéro charge sociale pour des embauches allant jusqu'à 1,1 SMIC.

Cet engagement financier de l'État va représenter 5 millions d'euros par an pour la durée du pacte.

La Région et le Département mobilisent leurs outils propres et s'engagent financièrement dans le dispositif pour assurer le zéro charge sociale aux chefs d'entreprise qui recruteront des

jeunes pour des salaires allant jusqu'à 2,5 SMIC. C'est très important pour ancrer nos jeunes au pays.

Le deuxième volet du dispositif que nous avons conçu est celui de la simplification administrative pour l'employeur qui s'engage dans le recrutement.

Même si je rappelle aux chefs d'entreprise qu'il faut prendre garde à ne pas se réfugier dans un discours convenu qui voudrait que la complexité administrative serait la mère de tous les maux des entreprises, je suis pour ma part persuadé du besoin de simplification pour que le temps de l'entreprise ne soit pas celui de l'administration.

Le Président de la République le rappelle jour après jour : tout faire pour que le temps de l'administration devienne celui de l'entreprise.

Cela va se traduire dans notre pacte par un formulaire unique pour les aides d'État et pour celles des collectivités, quelles qu'elles soient.

Nous créons ainsi un guichet unique armé par Guadeloupe Initiative qui accompagnera l'entreprise dans toutes ses démarches de recrutement et qui fera donc le lien avec toutes les parties prenantes à l'embauche du jeune. Cet appui de Guadeloupe Initiative ira au-delà de l'élaboration du contrat, puisque le guichet unique s'occupera des formalités mensuelles de l'entreprise suite à son recrutement.

Enfin, l'État financera des actions de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences au profit des entreprises guadeloupéennes pour leur permettre de s'engager dans le dispositif au cours des trois années qui viennent.

Il s'agit donc là d'un engagement collectif exceptionnel au service des jeunes Guadeloupéens que je serai amené à présenter la semaine prochaine à tous les préfets de région en présence de notre nouvelle Ministre du Travail, Madame Myriam EL KHOMRI.